

Quatre messages clés relativement à l'expansion et à la prolongation nécessaires du Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable

La ministre des Ressources naturelles, Lisa Raitt a récemment annoncé au Comité permanent de la Chambre des communes sur les ressources naturelles que le financement pour le Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable serait pleinement affecté et que les objectifs du programme seraient atteints 1,5 année plus tôt, soit à l'automne 2009. Cela témoigne de l'énorme succès de ce programme et de la forte demande le visant.

- 1. L'Association canadienne de l'énergie éolienne (CanWEA) préconise l'expansion et la prolongation du programme dans un énoncé économique d'automne qui appuiera le déploiement d'un 8 000 MW additionnel d'énergie éolienne d'ici le 31 mars 2014.**

Pourquoi?

- 2. Le Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable a connu un succès retentissant.**
 - En date du 21 mai dernier, le gouvernement fédéral a signé des accords de contribution s'élevant à 944 millions de dollars pour appuyer le déploiement de 2 917 MW de nouveaux projets d'énergie renouvelable au Canada. Si le programme a été conçu pour appuyer le déploiement de 4 000 MW de projets d'énergie renouvelable au Canada d'ici le 31 mars 2011, la ministre des Ressources naturelles, Lisa Raitt a récemment reconnu que la forte demande visant le programme signifie que son objectif de 4 000 MW sera atteint et l'ensemble de ses fonds affecté, 1,5 année plus tôt, soit à l'automne 2009. Plus de 10 000 MW de projets ont sollicité un appui en vertu du programme.
 - Le Programme écoÉNERGIE a joué un rôle essentiel pour stimuler le développement éolien au Canada. En offrant un flux de rentrées clair et certain pour les projets d'énergie éoliens, il aide à assurer le financement de projets (tout particulièrement important dans les marchés du crédit d'aujourd'hui) et fournit une compensation partielle compte tenu du fait que les effets sur l'environnement de la production d'électricité ne sont actuellement pas prises en compte dans le calcul du prix dans la plupart des marchés de l'électricité. Cela a aussi servi à encourager l'acquisition d'énergie éolienne par les gouvernements provinciaux en abaissant les coûts pour les contribuables.



- Le Programme écoÉNERGIE a offert des avantages économiques importants au Canada. Chaque dollar investi met à profit 8 \$ d'investissements du secteur privé, dont une partie importante aboutit dans le Canada rural sous la forme de paiements fiscaux aux gouvernements ruraux locaux et de paiements de location foncière aux propriétaires fonciers ruraux locaux. Il a aussi contribué à créer les conditions menant à la participation canadienne croissante dans la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne— créant de nouvelles occasions pour les entreprises canadiennes appartenant au secteur de l'électricité à l'essor le plus rapide au monde.
- 3. Sans l'expansion et la prolongation du programme écoÉNERGIE on nuira à la construction de nombreux projets « prêts à l'excavation » préconisés par le gouvernement fédéral pour stimuler l'économie.**
- Un parc éolien peut être construit en moins d'un an et représente un projet de construction et d'infrastructure majeur.
 - Les services publics provinciaux ont signé des accords d'achat d'énergie (AAE) d'une capacité approximative de 2 000 MW avec des projets d'énergie éoliens devant être construits en 2010 ou 2011 au Canada. Cela représente 6 milliards de dollars en investissement et environ 2 000 emplois.
 - Bon nombre de ces projets ont signé des AAE croyant avec raison qu'ils auraient accès à l'appui du financement écoÉNERGIE puisque le programme devait se poursuivre jusqu'en 2011.
 - L'incapacité à accéder à ces fonds changera fondamentalement la donne économique de ces projets (qui ont été sélectionnés dans le cadre de processus de demande de proposition (DP) très concurrentiels) et entraînera des retards dans les projets et possiblement des annulations alors que nous devons tout faire maintenant pour établir les projets. Cela exacerbera aussi de manière significative les défis additionnels auxquels doivent faire face les développeurs de projets d'énergie éoliens dans la présente conjoncture économique où le financement des projets s'avère de plus en plus difficile et coûteux à obtenir pour ces projets à forte intensité de capital.
- 4. Sans l'expansion et la prolongation du programme écoÉNERGIE, on verra un flux de capital important du Canada aux États-Unis alors que les investisseurs profiteront d'occasions d'investissement en énergie éolienne plus avantageuses offertes aux États-Unis à la suite du plan de stimulation économique de l'administration Obama.**
- Le plan de stimulation économique de l'administration Obama comportait plusieurs étapes majeures appuyant le développement d'énergie éolien aux États-Unis. Tout



particulièrement, il comprenait la prolongation du crédit d'impôt fédéral pour la production (CIFP) jusqu'à la fin de 2012. L'incitatif du CIFP a une valeur d'environ trois fois celle de l'incitatif écoÉNERGIE et, ainsi, à la suite du plan de stimulation, il peut maintenant être obtenu comme subvention équivalant à 30 % des dépenses en capital dans un projet d'énergie éolien.

- Les mesures américaines incluent aussi 2,3 milliards de dollars en nouveaux crédits d'impôts pour la fabrication afin d'appuyer la construction de nouvelles installations de fabrication d'éoliennes et autres technologies d'énergie renouvelable.
- Ces initiatives américaines seront pleinement opérationnelles à l'automne 2009, exactement au moment où les fonds du programme écoÉNERGIE seront pleinement affectés. Ainsi, les investisseurs intéressés à investir dans des projets d'énergie éoliens et installations de fabrication en Amérique du Nord constateront ceci à l'automne 2009 et agiront en conséquence :
 - La mise en œuvre de nouvelles mesures agressives pour stimuler les investissements dans le secteur de l'énergie éolienne aux États-Unis ayant beaucoup plus de valeur pour les investisseurs que les politiques actuelles au Canada et sont prolongées de plusieurs années.
 - La fin du mécanisme de soutien fédéral majeur du Canada pour l'énergie renouvelable (écoÉNERGIE) sans vision ou engagement pour un appui fédéral futur pour le secteur de l'énergie éolienne.

